

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je suis en rapports à peu près constants avec les deux sociétés de chemins de fer intéressées. Je signale au député que, sauf erreur, plus de 50 p. 100 du transport en cause se fait par camion. Il va sans dire que, comme il le dit, nous ne sommes pas en mesure de faire beaucoup plus que d'en appeler à la conscience des représentants de l'industrie du camionnage, mais je serais heureux de discuter avec eux de la chose pour voir ce qu'il y aurait lieu de faire.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

DEMANDE DE DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. A la suite des déclarations parues dans le rapport annuel de la Commission de la Fonction publique et des déclarations faites par son président devant un de nos comités, déclarations qui laissent prévoir la suppression virtuelle du système de promotion au mérite, le premier ministre a-t-il l'intention de demander la démission du président de cette Commission?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il ne conviendrait pas que je commente les événements se déroulant devant un comité de la Chambre. S'il voulait bien se reporter à la loi le député s'apercevrait que le président de cette Commission est un fonctionnaire du Parlement et qu'il ne peut être déposé sans une demande conjointe des deux Chambres. Peut-être le député ou son parti désire-t-il lancer cette procédure, ce qui n'est pas le cas du gouvernement.

* * *

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LES DÉTAILS DU PROGRAMME «NOUVEAUX HORIZONS POUR LES PERSONNES ÂGÉES»

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Les détails du programme intitulé «Nouveaux horizons pour les personnes âgées» seront-ils annoncés avant la fin de ce mois?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je l'espère.

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PROJET DE PIPE-LINE DANS L'EST DE L'ARCTIQUE—L'APPARTENANCE CANADIENNE—LE RISQUE DE MONOPOLISATION DU GAZ PAR LES É.-U.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, découlant d'une observation qu'il a faite lors d'un programme télévisé disant qu'il préférerait que la propriété des pipe-lines branchés sur nos réserves de gaz du Nord soit détenue en majorité par des Canadiens? Ma question porte sur le pipe-line projeté pour lequel la société Panarctic Oil effectue aujourd'hui des levés topographiques aériens. Le gouvernement a-t-il prévu que la propriété de ces installations, une fois qu'elles seront construites, sera détenue en majorité par des Canadiens?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le même objectif devrait, à mon avis, s'appliquer aussi bien au pipe-line de l'est de la région arctique qu'à celui de la vallée du Mackenzie. Le député n'ignore pas que les travaux actuels se limitent à des levés photographiques de la zone éventuelle de construction.

• (1520)

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, comme M. Heatherington, président de la société Panarctic, a déclaré que des analyses du marché indiqueraient que ce gaz, si Panarctic l'achemine du Nord, irait aux États-Unis, puis-je demander au ministre si c'était là la politique du gouvernement et si ce dernier songe à hypothéquer ce gaz aux États-Unis vu la déclaration de l'Office national de l'énergie le 30 juin selon laquelle il y a un déficit de . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le temps presse. Les députés devraient tenter de limiter la longueur de leurs questions.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, la politique du gouvernement comme elle est énoncée dans la loi sur l'Office national de l'énergie, est que l'exportation réelle de toute quantité donnée devrait être déterminée par l'Office. Naturellement, il appartient à l'Office de décider si l'entente TENNECO, à laquelle il fait allusion, devrait s'appliquer ou si le gaz devrait rester au Canada.

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LES DEMANDES RELATIVES À LA CONSTRUCTION

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai une brève question supplémentaire. Je voudrais demander au ministre si le gouvernement a déjà reçu des demandes de sociétés ou consortiums pour la construction d'un pipe-line du Mackenzie?

L'hon. M. Macdonald: Les rumeurs sont nombreuses à cet égard, monsieur l'Orateur, mais je crois avoir raison de dire que ni moi-même, ni l'Office national de l'énergie, ni mon collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, n'avons reçu de demande officielle jusqu'ici.